

**UNIVALOM**

Siège:  
Route de Grasse  
06600 – ANTIBES  
Tél. 04.93.65.48.07

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES  
DECHETS MENAGERS**

Nombre des Membres du  
Conseil Syndical

Légal : .....38  
En exercice : .....24  
Présents : .....16  
Votants : .....16  
Procuration..... 3  
Date de la convocation :  
24 Mars 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE du 31 Mars 2015

**Délibération 2015-03**

**OBJET : Autorisation de signature de conventions OCAD3E relatives à la collecte, la valorisation et le traitement des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE).**

- Original  
 Expédition certifiée conforme à l'original

Pour la Présidente,  
Le Directeur

Fabien TREMBLAY

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission pour affichage aux communes membres le :

Pour la Présidente,  
Le Directeur

Fabien TREMBLAY,

L'an DEUX MILLE QUINZE, le 31 mars à 2015 à 15h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

**Présents :**

***Membres titulaires :***

Madame Josette BALDEN, Présidente

Éric MELE, Claudine MAURY, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Alain GARRIS, Guy LOPINTO, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération des Pays de Lérins

***Membres suppléants :***

Bernard MONNIER, Françoise THOMEL, Pierre SALMON, Jean-Paul ARNAUD, Gilbert TAULANE, Claude BERENGER

**Procurations :**

Danièle PUGNAIRE représentée par Josette BALDEN

Guilaine DEBRAS représentée par Claudine MAURY

Patrick LAFARGUE représentée par Monique ROBORY-DEVAYE

**Membres excusés :**

Jean LEONETTI, Martine BONNEAU, Patrick DULBECCO, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Guilaine DEBRAS, Bernard DUBOIS, Michel VIANO représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Bernard ALFONSI

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Guy LOPINTO

Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN, Alain ARZIARI, Patrick LAFARGUE représentants de la Commission Syndicale

Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Monsieur Eric MELE est désignée en qualité de secrétaire

Accusé de réception en préfecture  
006-250602133-20150331-2015-03-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2015  
Date de réception préfecture : 31/03/2015

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de la mise en place de la collecte sélective des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques ménagers (DEEE) sur les déchèteries, vous avez autorisé la signature de conventions avec OCAD3E initialement en 2007 puis pour leur renouvellement les 13 mars et 29 septembre 2013. Ces conventions ont pour objet de régir les relations techniques et financières entre OCAD3E et la Collectivité qui développe un programme de collecte sélective des DEEE, via Recylum pour les ampoules et via l'éco-organisme désigné par OCAD3E pour les DEEE hors lampe.

Le nouvel agrément modifie sensiblement en faveur des collectivités locales le barème de soutien 2015-2020.

En accord avec les associations qui représentent les Collectivités et le Ministère de l'Ecologie, OCAD3E a donc décidé de résilier, de façon anticipée au 31 décembre 2014, les conventions qui nous lient (DEEE hors lampes, lampes) et a sollicité la signature de nouvelles conventions dont la durée coïncide avec celle du nouvel agrément (1/1/2015 – 31/12/2020).

De ce fait, ces conventions étant arrivées à terme au 31 décembre 2014, il vous est proposé de les renouveler, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015, sur la base du modèle de convention type actuellement en vigueur, préparée par OCAD3E, organisme coordonnateur de la collecte séparée des DEEE et avec RECYLUM, organisme coordonnateur de la collecte des lampes usagées.

**Où cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité Syndical  
A l'unanimité**

- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer le renouvellement des conventions avec OCAD3E, et tous documents y afférents.

**Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus**



Pour extrait certifié conforme,  
La Présidente

Josette BALDEN

Accusé de réception en préfecture  
006-250602133-20150331-2015-03-DE  
Date de télétransmission : 31/03/2015  
Date de réception préfecture : 31/03/2015